ISLE MAG

JUIN 2021
60

LA VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Un budget maîtrisé pour d'ambitieux projets

Mairie 05 55 01 56 15
www.ville-isle.fr

ISLE

ISLEMAG
LA VILLE À LA CAMPAGNE

SOMMAIRE

Vie municipale P. 4-5

- Budget 2021

Aménagement de la commune P. 6-7

- Du nouveau sur la commune

Dossier P. 8-9

- Élections départementales et régionales

Au fil de la ville P. 10-14

- Économie : du nouveau chez vos commerçants
- Social
- Sport et loisirs
- Enfance - Jeunesse
- Culture

Echo du conseil P. 15

Histoire P. 15

CONTACTS UTILES

Restons connectés

www.ville-isle.fr

VILLE D'ISLE

#ISLE87

INTRAMUROS

Vie municipale

Accueil Mairie : 05.55.01.56.15 - accueil@ville-isle.fr
CCAS – Portage de repas : 05.55.01.24.91 - ccas@ville-isle.fr
Résidence Fleurie : 05.55.01.36.94 - residence.fleurie@ville-isle.fr
Police municipale : 06.08.89.74.98 - police@ville-isle.fr
Services Techniques : 05.55.50.40.74 - techniques@ville-isle.fr
Secrétariat du Maire & élus - Réservations salles & matériels
05.55.01.70.15 - secretariat@ville-isle.fr
Communication : 06.59.67.52.88 - communication@ville-isle.fr
Urbanisme : 05.55.01.14.04 - urbanisme@ville-isle.fr
Déchèterie : 0 800 86 11 11 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)
dechets@limoges-metropole.fr

Enfance jeunesse

Relais Assistantes Maternelles (RAM) 05.55.01.48.06 - ram@ville-isle.fr
Service Education – Jeunesse – Accueil de loisirs : 05.55.01.11.22 - scolaire@ville-isle.fr
Anim'Ados : 05.55.01.70.14 - espacejeunes@ville-isle.fr
Ecole Maternelle du Château : 05.55.01.60.71 - ce.0870156X@ac-limoges.fr
Ecole Maternelle St Exupéry : 05.55.01.55.15 - ce.0870644C@ac-limoges.fr
Ecole Elémentaire St Exupéry : 05.55.01.19.83 - ce.0871024R@ac-limoges.fr
Collège Jean Rebier : 05.55.01.13.20 - ce.0870658t@ac-limoges.fr

Culture

Centre culturel : 05.55.50.26.24 - culture@ville-isle.fr
Médiathèque : 05.55.43.20.59 - mediatheque@ville-isle.fr
Ateliers loisirs : 05.55.50.35.28 - loisirs@ville-isle.fr
Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges (CIOL) : 05.55.50.35.27 - ciol@ville-isle.fr

ISLEMAG

Directeur de la publication : Gilles BÉGOUT
Rédacteur en chef : Maxime NÈGREMONT
Conception et réalisation : Graphik Studio
Rédaction et photos : Service Communication de la Mairie d'Isle
Imprimé sur papier recyclé par imprimeur IMPRIM'VERT
Imprimé à 4750 exemplaires

ÉDITO

Aujourd'hui, nous pouvons espérer une amélioration de la situation sanitaire, grâce en particulier à la vaccination massive.

À Isle, nous avons mis en place un centre de vaccination pour les plus de 75 ans puis les plus de 70 ans. Ce centre a permis de vacciner toutes les personnes volontaires dans des conditions d'accueil optimales.

Nous allons ainsi pouvoir renouer des moments privilégiés avec nos familles et nos amis, aller au spectacle ou au cinéma. Il ne faudra cependant pas oublier que la Covid 19 est toujours là et qu'il va être important de garder un certain nombre de gestes barrières.

Nous sommes heureux de pouvoir rouvrir la piscine cet été, avec cependant des contraintes de nombre. Nous pourrons accueillir 240 personnes simultanément au lieu des 300 normalement. Vous pourrez retrouver nos plages et les jeux, le coin snack et le plaisir de profiter du soleil. Nous ne pourrons par contre pas mettre à disposition les bains de soleil.

Durant tout l'été, la municipalité mettra en place des animations et nous maintenons les cars gratuits à destination des lacs mais aussi vers des sites départementaux comme le château de Châlucet.

N'oubliez pas le 17 août, Isle sera la ville départ du tour du Limousin. Découvrez aux Bayles les équipes et le peloton dans Isle avec la caravane, une information plus précise vous sera donnée dans les prochains jours.

Malgré la pandémie, nous avons continué à travailler sur les projets structurants, la construction de la salle multifonctionnelle a débuté, les entreprises sont prêtes à enchainer les travaux pour une livraison fin 2022.

Cette structure permettra aux Islois, jeunes et moins jeunes un accueil et des activités adaptées à cet espace qui s'appellera « Espace Bayles Isle ».

Durant tout l'été, nos équipes continueront à travailler à l'entretien de notre commune, en particulier des écoles pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions à la rentrée de septembre.

En attendant, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

Bien à vous.

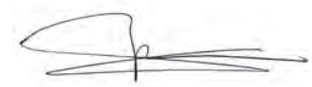

RETOUR EN IMAGES

« Mai à vélo » : parmi les nombreuses animations mises en place, le Vélobus a été le coup de cœur des islois en permettant aux enfants de se rendre à l'école en vélo le matin !

Samedi 8 mai 2021: cérémonie de commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Merci pour vos vélos ! Grâce à votre participation et vos nombreux dons, la ville a pu récupérer beaucoup de vieux vélos afin de mettre en place une décoration particulière à l'occasion du départ du Tour du Limousin cet été à Isle.

VOS RENDEZ-VOUS

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'agenda est susceptible d'évoluer.

JUIN — JUILLET — AOÛT — SEPTEMBRE

Un été à Isle
Programme bientôt dans vos boîtes aux lettres

Samedi 12 juin
Rencontre avec 5 associations isloises au marché
Place Laucournet

Samedi 3 juillet
Passage du jury pour le concours des Maisons fleuries et jardins potagers fleuris avec les Amis des Fleurs (inscription au 06.09.74.10.82 Olivier BARRE avant le lundi 28 juin)

Samedi 4 septembre
Associations : fête du sport

BUDGET 2021

Des marges de manœuvre budgétaires préservées permettent de lancer un ambitieux projet.

CHIFFRES CLÉS

Budget primitif 2021 adopté le jeudi 25 mars.
Il s'établit à près de 12 Millions € (contre 11,3 M € en 2020), soit 8,2 M € en fonctionnement et 3,8 M € en investissement.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

- Produits des services 761 200 €
- Autres recettes 1 192 000 €
- Dotations et subventions 1 398 380 €
- Impôts et taxes 4 848 782 €

DÉPENSES

- Charges financières 207 000 €
- Autofinancement attendu 1 163 000 €
- Autres charges 1 273 112 €
- Charges générales 1 857 250 €
- Charges de personnel 3 700 000 €

INVESTISSEMENT

RECETTES

- Dotations et autofinancement dégagé 428 300 €
- Autres recettes 450 000 €
- Emprunt 850 000 €
- Subventions 902 457 €
- Autofinancement attendu 1 163 000 €

DÉPENSES

- Déficit reporté et autres 317 700€
- Remboursement emprunts 795 000 €
- Acquisitions 907 600 €
- Travaux 1 773 413 €

RÉPARTITION DU BUDGET

Pour 100 euros de dépenses, la commune consacre en 2021 :

- **24 €** ÉDUCATION ENFANCE & JEUNESSE
- **24 €** AMÉLIORATION DE LA VILLE DES QUARTIERS ET VILLAGES (voirie et espaces verts)
- **13 €** ACTIONS DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ (action sociale, associations)
- **10 €** SPORT
- **9 €** CULTURE
- **9 €** SÉCURITÉ ET SECOURS
- **6 €** ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE
- **5 €** MOYENS ADMINISTRATIFS ET COMMUNICATION

LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR

IMPÔTS LOCAUX DES MÉNAGES : DES DIMINUTIONS, DES MODIFICATIONS DE PRÉSENTATION ET DES GARANTIES

Taux de la taxe foncière à Isle	Taxe foncière origine part départementale	Taxe foncière origine part communale	Taxe foncière désormais perçue par la commune
2007: dernière année d'augmentation des taux votés	2020	2020	2021
	18,96	18,09	37,05

2021 représente la quinzième année sans augmentation des taux d'imposition locaux votés par la commune. La taxe d'habitation, en cours d'extinction, n'est plus perçue par la commune et donc ne fait plus l'objet d'un vote par le Conseil municipal. La taxe d'habitation est déjà supprimée pour 80 % de la population, et elle le sera pour 100 % en 2023 (hors résidences secondaires). En compensation de la perte des recettes de taxe d'habitation, la commune perçoit, à compter de 2021, la part précédemment versée au Conseil départemental sur la taxe foncière. Les taux 2020 de taxe foncière de la commune (18,09 %) et du Département (18,96 %) sont reconduits sans augmentation en 2021 : vote du Conseil municipal sur un taux à 37,05 %. Isle est désormais une commune attractive au sein de Limoges Métropole grâce à sa fiscalité maitrisée. Les ménages islois bénéficient depuis 15 ans de la stabilité des taux d'imposition votés par les Conseils municipaux.

Taxe foncière : fusion de 2 taux sans changement pour le contribuable.

TF 2020	Commune	Syndicat des communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxes GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	18,09 %	%	1,00 %	18,96 %	0,217 %	7,88 %	%	
Taux 2020	18,09 %	%	1,00 %	18,96 %	0,214 %	7,88 %	%	

LA DETTE COMMUNALE EST MAINTENUE À SON NIVEAU LE PLUS BAS DEPUIS 10 ANS

Dette de la commune d'Isle au 1er janvier de chaque année (en millions €) €

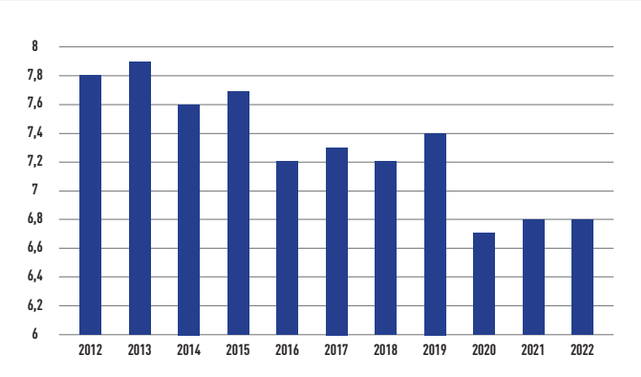

Au 1er janvier 2022, la dette de la commune sera inférieure de plus de 1 million d'euros à la dette de 2012.

UNE GESTION EN FONCTIONNEMENT TRÈS RIGOUREUSE

Parce que la commune depuis 15 ans, n'a jamais cédé à la facilité consistant à augmenter systématiquement les impôts locaux, elle a dû protéger ses ressources. Cette rigueur a été particulièrement utile en 2020, la crise sanitaire ayant amputé certaines recettes, comme les produits des services. En contrepartie, la commune a géré au plus près ses dépenses en économisant sur de nombreux postes, ce qui a permis de renforcer encore le niveau d'investissement.

DANS LE CADRE DES OBJECTIFS DE SON PROGRAMME, LA COMMUNE POURSUIT SES INVESTISSEMENTS

En plus du projet de la salle multifonctionnelle, dont le chantier commence en juin (durée 2 ans environ), d'autres équipements et réalisations vont se concrétiser cette année : dernière tranche sur l'équipement en vidéoprotection, acquisition de terrains, luminaires à LED, chaudières, réfection des terrains de tennis, travaux aux écoles, etc.

SALLE MULTIFONCTIONNELLE

LE PROJET PHARE DU MANDAT

2021 marque le début de la réalisation du projet d'investissement le plus important de la mandature : la salle multifonctionnelle, sur le plateau des Bayles, dont le coût sera proche de 4 millions d'euros.

L'importance du montant de la réalisation et la durée de construction justifient une répartition des dépenses (prestations intellectuelles et travaux) et des recettes de financement (autofinancement, emprunts et subventions) sur plusieurs exercices. Les subventions obtenues auprès de nos partenaires (le Département de la Haute-Vienne, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Europe et l'État principalement) représentent 40 % de l'investissement.

Constituant une première dans notre commune, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été mis en place. Le Conseil municipal a approuvé fin 2020 le principe d'utilisation d'autorisation de programme et de crédits de paiement. Cette organisation permet un suivi budgétaire pluriannuel (échéancier de 2020 à 2023) et, grâce aux conseils du Trésorier municipal, optimise l'exécution des opérations de TVA.

TRAVAUX VOIRIE

- **Impasse Maurice Ravel :** réparation d'une conduite travaux de télécom par ORANGE du vendredi 12 mars au vendredi 10 septembre 2021.
- **Rue des Roches :** renforcement du talus et réfection de la chaussée à partir du lundi 21 juin 2021.
- **Rue G. Philippe, rue Bizet, rue Berlioz, rue Ravel :** réfection de la chaussée à partir du lundi 7 juin 2021.
- **Avenue du Château :** réfection du parking.

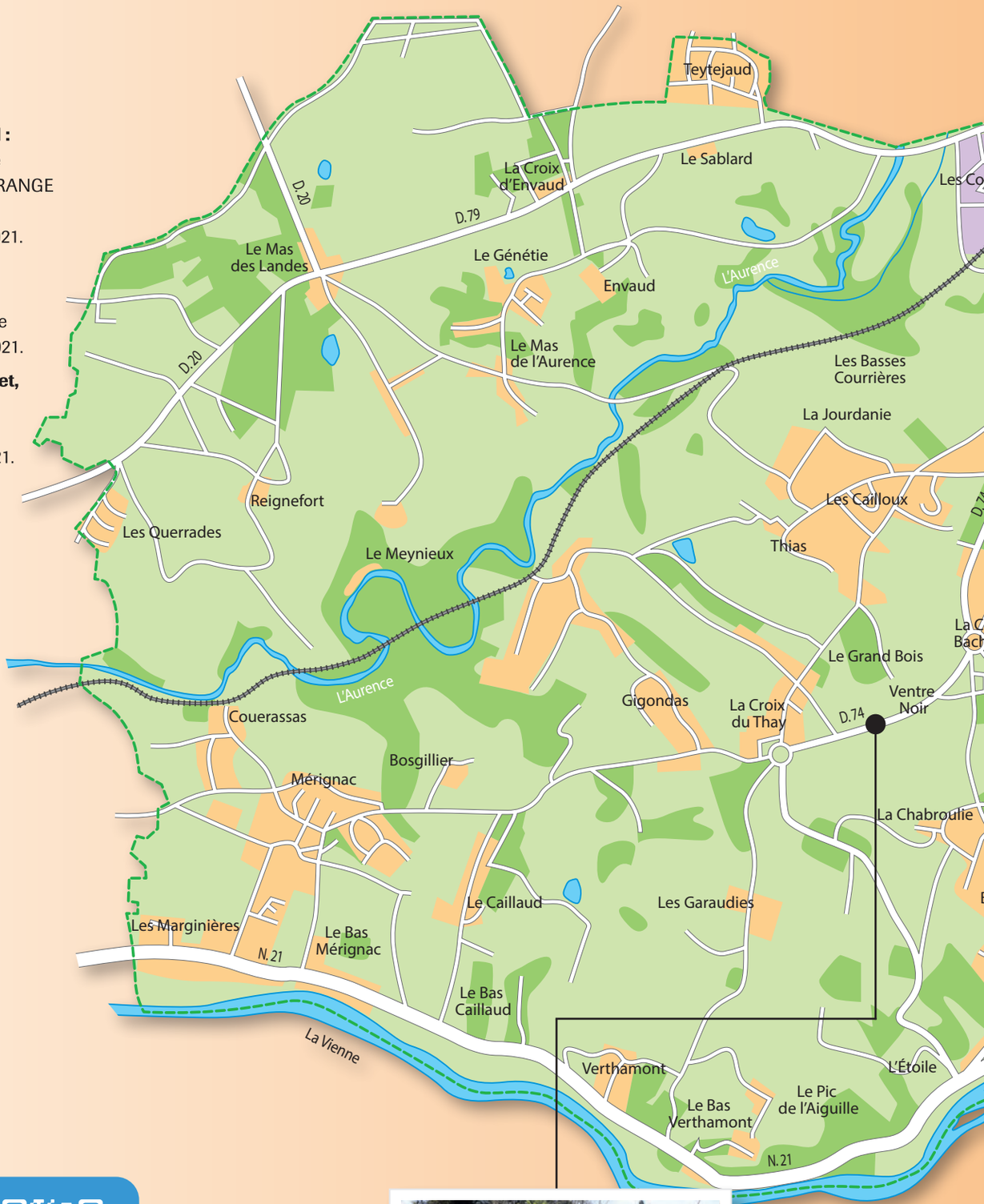

Restons connectés

Pour une information en temps réel des travaux sur Isle, rendez-vous sur la nouvelle rubrique du site internet de la ville : Actu Travaux

Route du Ventre Noir : busage de fossés et création de trottoirs pour 109 369 € par Limoges Métropole.

Route de l'Étoile : busage de fossés et création de trottoirs pour 96 370 € par Limoges Métropole.

Depuis le mois de janvier, la ville d'Isle mène de nombreux travaux de voirie grâce à Limoges Métropole afin d'améliorer l'espace urbain et péri-urbain pour les usagers. Certains d'entre eux sont aujourd'hui achevés :

Refonte des cours de tennis extérieurs : 95 868 € (dont 11 000 € Conseil départemental + 17 000 € Fédération Française de Tennis + 10 000 € par le club + 57 868 € Mairie) : démolition, reprofilage et pose de résine.

Salle Multifonctionnelle : début des travaux en juin après les dernières validations des plans d'exécution et du clôturage du chantier.

Déploiement de la vidéosurveillance en 4 phases pour un montant total de 421 407 € (dont 168 563 € de subvention d'Etat FIPD) : la première phase qui concerne le centre-ville d'Isle est opérationnelle depuis un an. Elle permet de vérifier des faits ou signalements lors des différentes affaires et de travailler en collaboration avec les services judiciaires de la police nationale. Les travaux de la deuxième phase (gymnase, écoles, collège et Mairie) sont actuellement en cours pour un montant de 102 000 €.

Impasse Jean Sébastien Bach : réfection complète de la chaussée et des trottoirs pour 36 000 € par Limoges Métropole.

Travaux d'aménagement des combles de la Mairie : pour un montant de 73 700 € (dont 7 370 € par le Conseil départemental) réalisation de bureaux en attente de mobilier pour être mis en service – travaux de la 2e salle début juin.

Avenue du Cheyraud et rue des Champs : réfection complète de la chaussée et des trottoirs pour 180 000 € par Limoges Métropole.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

42 conseillers départementaux sont à élire dans 21 cantons en Haute-Vienne. La commune d'Isle fait partie du canton Limoges 9 et regroupe outre la commune, les quartiers du Roussillon et du Puy-Las-Rodas à Limoges.

Le mode de scrutin

Tous les six ans selon un mode de scrutin binominal majoritaire à deux tours.

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

183 conseillers régionaux sont à élire pour la Région Nouvelle-Aquitaine, dont 12 en Haute-Vienne.

Le mode de scrutin

Tous les six ans selon un mode de scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire à deux tours.

Les principales compétences

Département

Solidarité, action sociale

- Enfance
- Handicap
- Personnes âgées et dépendance
- Gestion des allocations individuelles de solidarité

Développement des territoires

- Aménagement numérique
- Aménagement des routes
- Attribution d'aides aux communes et à leurs groupements
- Service départemental d'incendie et de secours
- Tourisme, environnement, agriculture

Collèges

Construction, entretien et fonctionnement, accueil, restauration, hébergement

Actions culturelles et sportives

- Lecture publique, bibliothèque départementale
- Archives départementales
- Pratique sportive
- Soutien aux associations

Région

Développement économique et emploi

- Pôles de compétitivité
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, formation professionnelle,
- Transition numérique...

Aménagement du territoire

- Transports routiers et ferroviaires
- Parcs naturels régionaux
- Aménagement numérique
- Soutien aux territoires à travers les actions des collectivités et leurs porteurs de projets...

Jeunesse

- Lycées, transports scolaires, orientation
- Recherche et enseignement supérieur
- Formations sanitaires et sociales...

Transition écologique et énergétique

Aides aux particuliers et aux communes, développement des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, rénovation énergétique de l'habitat, plan régional de prévention et de gestion des déchets...

Gestion des fonds européens

LES ÉTAPES DE LA CONQUÊTE DU DROIT DE VOTE

Le droit de vote nous semble aujourd'hui une permission naturelle, mais à y regarder de plus près son obtention a été une longue conquête. Nos ancêtres se sont battus pour acquérir cette liberté. Ce combat de plusieurs décennies de leur part doit aujourd'hui nous faire réfléchir sur notre participation aux scrutins électoraux. Voter est un acte civique, un acte citoyen, mais aussi un acte de respect pour celles et ceux qui se sont battus. Retour en quelques dates sur ce combat dans notre pays.

1791

Suffrage censitaire et indirect

Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct égal à la valeur de trois journées de travail ont le droit de voter.

1799

Suffrage universel masculin mais limité

Tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré plus d'un an sur le territoire peuvent voter. Ce droit est limité par le système dit des listes de confiance (désignations parmi les électeurs).

1815

Suffrage censitaire

Seuls les hommes de 30 ans payant une contribution directe de 300 francs ont le droit de vote. La loi électorale du 29 juin 1820 du double vote permet aux électeurs les plus imposés de voter deux fois. Après la révolution si le suffrage est toujours censitaire, le cens nécessaire pour être électeur passe de 300 à 200 francs. L'âge minimum pour voter est abaissé de 30 à 25 ans. La loi du double vote est supprimée.

L'ORGANISATION DU SCRUTIN LES 20 ET 27 JUIN

Les élections des 20 et 27 juin se tiendront dans un contexte sanitaire encore délicat en France. La Mairie, responsable de l'organisation du scrutin mettra tout en œuvre pour assurer le bon déroulement des opérations de vote, la sécurité des électeurs et des assesseurs. La localisation des bureaux de vote ne change pas (cf. Isle Mag n°59). Pour pouvoir voter aux deux élections, rendez-vous dans votre bureau de vote habituel. La disposition des salles sera faite pour vous permettre de voter au même endroit pour les deux scrutins. Un cheminement sera organisé au sein de chaque bureau de vote, afin que vous puissiez voter de la manière la plus simple possible. En rentrant dans le bureau de vote, vous trouverez en premier la table vous permettant de prendre le matériel de vote pour les élections départementales. Vous vous rendrez ensuite dans l'isoloir puis à l'urne et à l'émargement. Vous continuerez alors votre chemin pour trouver la table permettant de prendre le matériel de vote pour les élections régionales. Vous referez alors le même cheminement de passage dans l'isoloir avant de vous rendre à l'urne et à l'émargement. Vous aurez alors effectué votre acte citoyen de vote.

Chaque bureau de vote sera équipé de matériel de protection. Le port du masque sera obligatoire. L'ensemble des assesseurs aura été vacciné ou aura bénéficié d'un test dans les 48h précédant le jour du scrutin. Il est recommandé à chaque électeur de venir muni de son propre stylo pour l'émargement (bleu ou noir). Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition, les bureaux seront aérés et nettoyés régulièrement.

Pour rappel, pour voter vous devez présenter à minima une pièce d'identité en cours de validité.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter ?

Donnez procuration ! Une personne peut désormais détenir 2 procurations. L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. Les démarches s'effectuent au commissariat de police ou à la gendarmerie. Vous pouvez également utiliser un téléservice : www.maprocuration.gouv.fr

1848 — Suffrage universel masculin et vote secret

Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Le vote devient secret. Ces droits ne seront alors plus jamais remis en cause.

1944 — Droit de vote des femmes et suffrage universel

Pendant longtemps le droit de vote avait été refusé aux femmes en raison d'arguments misogynes. L'ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire de la République française prévoit : « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Dans les faits, les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945.

1945 — Droit de vote des militaires

1946/56 — Égalité de suffrage en Outre-mer

1974 — Droit de vote à 18 ans

L'âge d'obtention du droit de vote passe de 21 à 18 ans.

1992 — Naissance de la citoyenneté de l'Union européenne

Tous les citoyens étrangers ayant la nationalité d'un des pays membres de l'UE peuvent, lors des élections municipales et européennes, voter et se présenter dans l'État membre où ils résident. Cependant, la Constitution précise qu'ils ne peuvent devenir ni maires, ni adjoints.

A cette occasion, nous sommes allés à la rencontre des trois co-gérants de l'entreprise GBM à Isle : Delphine FRUGIER, Bernard BREGEAT et Jean-François BUREAU.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

GBM FÊTE SES 200 ANS D'EXISTENCE DANS LE MONDE DE LA MIROITERIE

Racontez-nous un peu votre histoire : En 1821 nous commençons avec la création de la miroiterie Dalpeyrat à Limoges, ensuite rachetée en 1938 par l'entreprise Mounet & Cie dans le cadre du Groupe Marly. Il en confie la gestion à Gilbert MOUNET qui poursuit son évolution avec une nouvelle unité de stockage de glaces qui desservira en grands plateaux les miroitiers de Limoges, Brive et Tulle. En 1965, le groupe Marly fusionne ses activités et crée une nouvelle société, la SARL GLACES-BATIMENT, qui regroupera la miroiterie, la menuiserie aluminium et les installations générales de magasins. En 1976, le site de Limoges devenu trop exigu, un projet d'unification et d'extension avec Mirover et Glaces et Verres du Limousin est lancé donnant naissance à GBM (GLACES BATIMENT MIROVER) en 1978, et l'entreprise s'installe à Isle sous la direction de Bernard MOUNET. Jusqu'en 2006, l'entreprise poursuivra sa croissance par l'intégration d'ateliers novateurs en Limousin. Son rachat en 2006 par une holding extérieure et la crise économique de 2008, la conduisent en quelques années à des difficultés et à sa liquidation judiciaire en 2011. Parmi les projets proposés au tribunal de commerce pour la sauver, c'est celui de la reprise par ses salariés en SCOP qui est accepté. En 2017, Delphine FRUGIER, Bernard BREGEAT et Jean-François BUREAU sont nommés cogérants : « Nous avons dynamisé la croissance de l'entreprise, développé sa production et ses marchés. Afin de l'intégrer dans le monde de demain, nous participons depuis 2019 au programme usine du futur de la Région Nouvelle Aquitaine. A ce titre, nous sommes accompagnés par la Région dans nos projets et investissements notamment pour l'acquisition d'une scie numérique et d'un centre d'usinage pour l'aluminium, d'un robot manipulateur pour l'installation de grands vitrages mais aussi dans la transformation numérique de nos outils informatiques. En plus des performances économiques et commerciales, nous sommes en perpétuelle recherche d'amélioration des conditions de travail des collaborateurs. Par exemple, nous testons actuellement un exosquelette destiné à soulager la manutention de charges lourdes. Actuellement nous sommes 46 salariés, contre 27 à la reprise en 2011 et nous recrutons régulièrement ».

Aujourd'hui, quel est votre métier ? Quels produits ou services proposez-vous ? Pour faire simple, nous sommes spécialisés dans la fabrication, l'installation et la diffusion de produits sur mesure destinés à la fermeture des bâtiments et habitations (fenêtres, portes, vérandas, volets, stores, porte de garage...) pour particuliers et professionnels. Nous œuvrons dans les domaines de la fabrication de vitrages isolants certifiés Cekal (unique en Limousin), techniques et décoratifs, et de la fabrication de menuiseries Aluminium et PVC.

Nouvelle Miroiterie GBM
Rue Jean Perrin - ZI les Courrières- 87170 Isle
05 55 43 99 99
http://www.miroiteriegbm.com

Bon à savoir

À l'occasion des 200 ans, l'entreprise proposera des portes ouvertes et animations au public courant octobre 2021.

MAS DES LANDES

UN NOUVEAU PÔLE MULTISERVICES

En direction d'Aixe-sur-Vienne, après le Centre Technique Municipal et juste avant le feu tricolore, c'est sur la droite que vous trouverez les entreprises GD Savoir-Faire, Electricité Générale Yann BALLUT et Global Services Déménagement.

Créé en 2017 par Guillaume SEGUE et Damien CAUQUIL à Jourgnac, GD Savoir-Faire avait besoin d'étendre ses locaux afin de pouvoir répondre à la demande des clients. Aujourd'hui, à cinq dans la société, ils assurent la fabrication et la pose de tous produits en acier, comme les verrières, pergolas, escaliers, portails et toutes autres demandes grâce à leurs formations et qualifications en ferronnerie d'art (galerie de leurs réalisations consultable sur leur site internet www.gdsavoirfaire.fr). Pour tout conseil ou devis, vous pouvez les contacter au 06.12.84.37.55 ou au 06.21.93.04.15, ou par mail à gdsavoirfaire@gmail.com. Ayant l'envie de proposer une offre multiservices aux clients, ils ont eu l'idée d'acquérir les locaux de la route du Mas des Landes en septembre 2020 et d'y regrouper d'autres corps de métiers.

Yann BALLUT les y a rejoint depuis peu avec son entreprise d'électricité générale. Installé à son compte depuis 2018, il réalise avec ses trois équipiers tous travaux électriques d'installation ou de rénovation. Pour un devis, « établissez le contact » au 06.07.95.41.20 ou à yann.ballut@orange.fr.

Dernièrement, Hervé DI STEFANO s'est installé avec eux dans les locaux afin d'étendre son activité et de proposer des solutions de garde-meubles et stockage dans l'entrepôt. Globale Services Déménagement propose aussi à ses clients toutes prestations ou produits en lien avec un déménagement, qu'il soit pour particuliers ou professionnels, en France ou dans les pays limitrophes. Très réactif et compétitif en terme tarifaire, il vous répondra au 06.71.69.61.51 ou à contact.gsd.france@gmail.com.

PORTAGE DE REPAS

EXTENSION DU SERVICE : 2 TOURNÉES

Chaque année, le service de portage de repas de la commune prend de l'ampleur. Depuis le début de la crise COVID-19, nous avons vu le nombre de demandes s'accroitre considérablement en fonction des différents confinements. Dans un souci d'amélioration du service rendu aux usagers, une réorganisation a été décidée.

En effet, l'augmentation du nombre de repas livrés induisait une plus grande amplitude horaire des livraisons, avec des usagers livrés soit trop tôt, soit très tard dans la matinée. Ainsi, depuis le mois d'avril deux agents municipaux (Nadine PRADEAU et Damien GUIRAUDIES) réalisent désormais deux tournées et non plus une seule : la tournée bourg (environ 58 personnes par jour) et la tournée campagne (environ 25 personnes par jour). Les chiffres indiqués varient d'une journée à l'autre car les demandes ne sont pas linéaires dans la semaine ou sur les week-ends. Une enquête réalisée dernièrement a montré une amélioration de la satisfaction des usagers.

Nous nous fournissons à la cuisine centrale du Palais-sur-Vienne, où le chef travaille du Fait Maison, en circuit court et avec des produits locaux.

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, contactez Laurence BORTOLOTTI à la Mairie d'Isle au 05.55.01.24.91.

+ DE 75 ANS ET + DE 70 ANS

DEUX CAMPAGNES DE VACCINATION

Afin de faire face aux difficultés rencontrées par les isloises et islois pour se faire vacciner, la municipalité a fait le choix de mettre en place un centre de vaccination éphémère en partenariat avec l'ARS, la CPAM, la Polyclinique de Limoges, la STCLM, et la mobilisation des infirmiers libéraux de la commune. L'équipe municipale a mené un travail de grande envergure en un temps record. Tout d'abord destiné aux plus de 75 ans, le centre a ensuite été ouvert aux plus de 70 ans. Suite à un courrier envoyé aux résidents islois concernés, une cellule composée d'élus et d'agents a été mise en place afin d'enregistrer les inscriptions. A chaque session, pas moins de 240 personnes ont pu bénéficier du vaccin PFIZER. La Maison du Temps Libre a été réorganisée pour l'occasion. Un sens unique de circulation et un cadencement des rendez-vous (18 personnes par heure grâce à 2 box de vaccination) ont permis d'éviter les afflux de personnes. Les inscrits ont été accueillis par un agent, un élu et un bénévole islois afin de vérifier leurs documents. Ils ont ensuite été dirigés dans leur file d'attente selon leur box de rattachement. Une fois vaccinés, ils ont été invités à venir se reposer et prendre une collation dans une salle de repos pendant 15 minutes.

POURQUOI L'ETAT CIVIL NE PARAIT PLUS DANS LE ISLE MAG ?

Suite à de nombreuses questions, nous vous précisons les raisons pour lesquelles la rubrique « ETAT CIVIL » ne parait plus dans votre Isle Mag depuis plusieurs années. En accord avec la loi informatique et libertés, et afin de protéger au mieux les données personnelles des citoyens, la CNIL donne certaines lignes directrices, notamment concernant les données personnelles enregistrées par les services d'état civil, à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte. Ces dernières « ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier d'état civil. Ces données ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires habilités à en connaître (administrations, délégataires ou particuliers qui en font la demande) en vertu de dispositions légales, dans les conditions et pour les finalités prévues par celles-ci ».

CIRCUITS DE RANDONNÉE

C'EST PARTI POUR LA BALADE !

Avec les beaux jours, quoi de plus agréable que de vouloir se promener sur les chemins de la commune ? Avec plus de 30 km de chemins de randonnée et une douzaine de kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés, la commune offre un terrain idéal à la distraction et aux sorties en famille ou entre amis.

Dans un cadre privilégié entre la vallée de l'Aurence et la vallée de la Vienne, entre ville et campagne, tous les circuits de la commune sont dotés d'un balisage conventionnel et coloré avec fléchage directionnel et croix pour les mauvaises directions.

Ces circuits empruntent pour la plupart des chemins ruraux qu'il nous faut préserver. L'équipe des espaces verts assure régulièrement leur entretien.
Ces circuits traversent aussi par endroits des propriétés privées. Nous tenons à remercier les propriétaires qui autorisent les randonneurs à passer sur leurs terres. Cette confiance qui est un bel exemple de solidarité, impose des devoirs aux randonneurs.

Respectez l'environnement ! Ne laissez pas de détritus derrière vous. Ne cueillez rien de ce qui peut se trouver sur les terrains et ne détériorez pas la végétation. Refermez les barrières après votre passage.
Au cours de vos promenades, ces circuits vous feront découvrir des points d'intérêt et de patrimoine de la commune.

A pied, à vélo ou à cheval, prenez du bon temps.
Le long des parcours, certains aménagements de convivialité (bancs, tables de pique-nique) ont été installés par les services municipaux. Profitez donc de l'été pour découvrir ou redécouvrir notre territoire et ressentir combien Isle est une ville où il fait bon vivre.

Bon à savoir

Des cartes sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

*Limoges Métropole propose une application « **BALADES & VOUS** » qui répertorie plus de 70 chemins de randonnée sur le territoire de la communauté urbaine.*

Les 4 circuits répertoriés sur la commune

Circuit du Val de l'Aurence (rouge)

1h45 environ — 6,5 km

C'est une marche exceptionnelle qui vous permettra de découvrir la vallée de l'Aurence. Depuis ce circuit très varié qui emprunte des chemins à travers prés, des sentiers dans les bois et qui traverse des villages pittoresques, vous bénéficierez d'un panorama inoubliable sur cette belle vallée.

Circuit de petite randonnée (jaune)

3h environ — 15 km

Partez pour la découverte de notre vaste commune, à la rencontre de notre patrimoine architectural.

Circuit Mérignac (bleu)

45mn environ — 3,5 km

Ce circuit fait le tour du village de Mérignac qui surplombe la vallée de la Vienne. Un très joli village à découvrir.

Circuit de plein soleil (violet)

1h15 environ — 4,5 km

C'est une promenade facile qui emprunte de petites routes et des chemins accessibles à tous. Vous pourrez y découvrir le très joli chemin de liaison de la Croix-Bachaud.

Avant l'été, l'entretien des bulbes !

Au printemps, il est temps d'offrir à certaines de nos plantes un repos végétal bien mérité. Les fleurs des bulbes ayant illuminé nos jardins les mois précédents, il est nécessaire de les laisser se reposer pour l'année prochaine. Nous pouvons grandement contribuer à leur embellissement par de petits gestes bienveillants.

Tout d'abord, il faut supprimer les hampes florales à la base lorsqu'elles sont fanées, puis raser les feuilles uniquement lorsqu'elles deviennent jaunes (car encore vertes, elles ont pour mission de synthétiser la lumière afin de remplir le réservoir d'énergie des bulbes). Dans tous les cas, il est recommandé de ne pas arracher les bulbes, sauf s'ils sont gélifs (ex : glaïeuls, freesia car ils vont se multiplier) ou si ce sont des variétés modernes, programmées pour ne fleurir que 1 à 2 fois (à l'opposé il vaut mieux privilégier les variétés anciennes type Darwin pour les Tulipes notamment).

LA COMMUNE D'ISLE S'INVESTIT POUR L'AVENIR DES JEUNES DIPLÔMÉS

Consciente des difficultés de nombreux jeunes en recherche de stage dans cette période sanitaire complexe, la Mairie d'Isle a décidé d'agir. Depuis le mois de mars, la médiathèque a accueilli 3 stagiaires en partenariat avec l'Association des Bibliothécaires de France, afin qu'ils puissent valider leur formation. Ainsi, vous avez sans doute pu rencontrer Elodie GRANY, Florence BORE, ou encore Loïck MAROT qui ont travaillé sur le catalogage, l'acquisition, l'accueil du public, et la politique documentaire (sélection de livres, CD, DVD, livres audios, revues, etc.). Au cours des mois de mai et juin, la médiathèque a également reçu 2 groupes d'étudiants de la Faculté de Lettres de Limoges dans le cadre de leurs projets tutorés portant sur l'accueil à la médiathèque et sur l'amélioration de la visibilité des documents en réserve. À nouveau sur les mois de mai et juin, 3 jeunes ont intégré les effectifs du personnel communal au sein de différents services administratifs.

Louise WERNER, en master 1 « métiers de l'administration » à l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale)

« Je réalise mon stage de fin d'année afin de valider les acquis théoriques de ma formation. Je travaille sur un état des lieux du patrimoine de la commune avec la chargée d'études. Je compte poursuivre ma formation vers le master 2 qui peut s'effectuer en alternance ».

Lisa AUCONIE, 3e année de licence AES (Administration Économique et Sociale)

« J'ai souhaité entrer en stage à la Mairie d'Isle afin d'y découvrir le métier de la communication et des relations publiques. C'est une réelle chance pour moi d'avoir été acceptée car je suis étrangère à ce milieu en venant d'AES. Je souhaite par la suite intégrer un master en marketing ».

Aubin MIASSOUEKA, 2e année GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) à l'IUT du Limousin

« J'ai intégré la Mairie d'Isle afin d'y effectuer mon stage de fin de 2e année. Ma mission porte sur la conception et l'amélioration de la gestion des dossiers individuels des agents contractuels et de la collectivité. Par la suite, je souhaite m'orienter vers la licence Pro AJRH (Assistance Juridique et Ressources Humaines) qui se fait en alternance à l'IUT du Limousin ».

À L'ÉCOLE

DESSINE TA COUR : PLACE AU JEU !

Malgré des temps périscolaires perturbés, le projet initié en début d'année et intitulé « Dessine ta cour » a pu voir le jour.

L'objectif était la réorganisation des cours d'école autour de la découverte de jeux traditionnels et novateurs. Favoriser le vivre ensemble afin de diminuer l'exclusion et développer l'autonomie des enfants en enrichissant leurs pratiques de jeu étaient également au cœur du projet.

Après plusieurs mois de réflexions, d'échanges et décisions collectives, les services techniques municipaux ont réalisé les peintures pendant les vacances de Pâques. A leur retour de vacances, les enfants ont pu s'approprier les nouveaux aménagements et laisser libre court à leur imagination. Un véritable jeu d'enfants.

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2021/2022

La fin de cette année scolaire atypique marque aussi les inscriptions de la nouvelle à venir. Vous avez été nombreux à vous inscrire pour les ateliers loisirs 2020-2021 sans pouvoir en profiter totalement du fait des restrictions sanitaires, aussi la Municipalité propose des réductions sur les inscriptions 2021-2022 ou des remboursements partiels. Les modalités seront communiquées aux adhérents par courriers prochainement.

Nous espérons et souhaitons une année 2021-2022 plus dynamique et conviviale. Aussi, nous relançons les inscriptions à partir du 14 juin pour les islois et du 28 juin pour les extérieurs. Certains cours se remplissant très vite, nous vous conseillons de ne pas tarder à contacter Annick METAYER au 05.55.50.35.28 ou à loisirs@ville-isle.fr.

Situé au Centre culturel Robert MARGERIT, le service loisirs organise et propose de nombreux ateliers dédiés aux activités physiques et artistiques de septembre à juin, hors vacances scolaires. Ces ateliers sont à destination des enfants et des adultes.

Une fois inscrits, une carte d'adhérent vous sera envoyée. Elle vous permet entre autre de bénéficier de tarifs préférentiels (tarif B) sur la programmation du Centre Culturel.

Retrouvez la liste complète sur notre site internet.

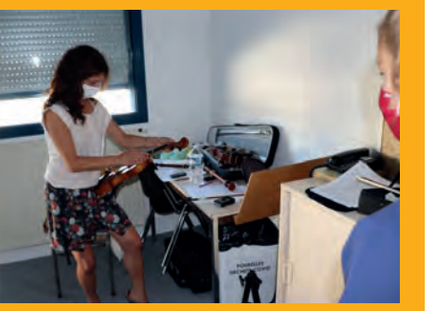

PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Du 10 au 24 juin : réinscriptions pour les élèves déjà inscrits dans un cursus + inscriptions des nouveaux élèves au Jardin musical (petites et moyennes sections de maternelle) + inscriptions en 1ère année d'éveil musical (grande section de maternelle).

Du 25 au 30 juin : inscriptions prioritaires en formation instrumentale pour les élèves d'éveil musical 2e année (niveau CP) ou les élèves souhaitant changer d'instrument.

À partir du 1er juillet : ouverture des premières inscriptions pour les nouveaux élèves.

Rendez-vous sur le site internet du CIOL pour les modalités d'inscriptions.

COUPS DE CŒUR DE NOS BIBLIOTHÉCAIRES

POUR VOUS CET ÉTÉ

LE PLONGEON

Séverine VIDAL et Victor L. PINEL

Yvonne, 80 ans et toutes ses fausses dents, se résigne à quitter sa maison de toujours pour rejoindre sa dernière demeure : un EHPAD. L'occasion de dresser un portrait touchant et nuancé de la vie en structure médicalisée, où l'on rencontre ses derniers amis, ses derniers amours, ses dernières révoltes et ses derniers fous rires. N'hésitez pas à plonger dans cette BD chargée d'émotions, dont les personnages piquants et attachants vous tireront sans doute des larmes… et de beaux sourires.

Bande déssinée Adulte– BD VID

L'INFINI DES POSSIBLES

Lori Nelson Spielman

Et si seul l'amour, le vrai, pouvait venir à bout d'une vieille malédiction qui contraint toutes les secondes filles Fontana à rester célibataires ?

C'est en tout cas l'idée de Paulina Fontana, une pétillante octogénaire, quand elle s'embarque pour un tour d'Italie avec ses deux petites-nièces. Dans L'Infini des possibles, partez à la découverte de la Toscane et aux côtés de Poppy, Lucy et Emilia et levez le voile sur un lourd secret enfoui depuis des années dans une ambiance chaleureuse et pleine de bons sentiments.

Roman - R SPI

GOOD OMENS

Un ange et un démon, complices depuis l'origine du monde, doivent à nouveau s'unir pour empêcher l'Antéchrist de provoquer l'Apocalypse. Alliant l'humour de Terry Pratchett et la fantaisie de Neil Gaman (et réciproquement), cette trépidante mini-série britannique en six épisodes est menée tambour battant par David Tennant (Doctor Who, Broadchurch) et Michael Sheen (The Queen, Prodigal Son). De bons présages, assurément.

DVD Adulte – F GOO

CONSEIL
DU 29 MARS 2021

FINANCES

- Vote du compte administratif 2020 - Budget principal.
- Vote de l'affectation du résultat 2020 Budget principal.
- Vote du budget primitif 2021 - Budget principal.
- Ajustement d'une autorisation de programme et de crédits de paiement salle multifonctionnelle Budget principal 2021.
- Vote des taux d'imposition 2021.
- Vote des subventions aux associations 2021.
- Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association JA Isle Football.
- Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association JA Isle Rugby.
- Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Les Pious Pious.
- Vote de la subvention au CCAS 2021.
- Vote d'une subvention à la Mutualité Française.
- Cotisation au titre de l'année 2021 à l'AMF 87.
- Vote du compte administratif 2020 Budget Annexe Activités Commerciales.
- Vote de l'affectation du résultat 2020 Budget Annexe Activités Commerciales.
- Vote du budget primitif 2021 Budget Annexe Activités Commerciales.
- Autorisation de demande de subvention Aménagement du cimetière.
- Autorisation de demande de subvention Accès au droit du numérique par l'informatisation de la médiathèque.
- Autorisation de demande de subvention Travaux d'économie d'énergie des bâtiments communaux.
- Autorisation de demande de subvention auprès du Syndicat Energies Haute-Vienne – Luminaires de Noël 2021.
- Autorisation de demande de subvention travaux d'aménagements intérieur/extérieur Le Meynieux.
- Autorisation de demande de subvention Aménagement et réfection des sols du Restaurant scolaire.
- Autorisation de demande de subvention Restauration de l'édifice communal classé (Eglise).
- Autorisation de demande de subvention Accès au droit du numérique par l'informatisation de l'école élémentaire.
- Autorisation de demande de subvention Extinction éclairage public du centre bourg.
- Fixation de la durée d'amortissement exceptionnelle pour les travaux d'aménagement du centre bourg (article 2128 - n° d'inventaire 200800033).
- Créance éteinte TLPE.
- Créance éteinte ALSH/Garderie.
- Admission de titres en non-valeur cantines et divers.
- Admission de titres en non-valeur restaurant scolaire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Signature d'une convention avec le Badminton.
- Signature d'une convention avec l'association 2AMI.
- Organisation des rythmes scolaires rentrée 2021.

PERSONNEL

- RIFSSEP.
- Tableau récapitulatif 2021 pour les agents non titulaires en équivalent taux plein.

URBANISME

- Vente parcelle Rue Diderot.

DÉLIBÉRATIONS SUR TABLE

- Création de poste tableau des effectifs.
- Vente d'une parcelle Route de Périgueux.
- Autorisation de demande de subvention Accueil de loisirs.

CONSEIL
DU 29 AVRIL 2021

FINANCES

- Demande d'admission en non-valeur.
- Demande d'effacement des dettes suite surendettement.
- Demande d'admission en non-valeur.
- Autorisation de demande de subvention Aménagement et réfection des courts couverts de tennis.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Signature du contrat d'adhésion et de maintenance de l'application INTRAMUROS.
- Signature d'une convention avec le club d'Aïkido JA Isle.
- Convention entre la commune d'Isle et la Commune de Condat-Sur-Vienne relative aux frais de fonctionnement afférents au poste de Psychologue Scolaire.
- Convention pour la capture des chats errants en vue de leur stérilisation-Square des Pinsons Isle.

PERSONNEL

- Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne (CDG87).
- Création de postes tableau des effectifs.
- Tableau récapitulatif 2021 pour les agents non titulaires en équivalent taux plein.

URBANISME

- Convention de gestion en matière d'urbanisme avec la Société Karthéo Instruction.

DÉLIBÉRATIONS SUR TABLE

- Achat de parcelles au Mas de l'Aurence
- Autorisation de demande de subvention exceptionnelle. Acquisition de livres imprimés Plan de relance bibliothèques
- Assujettissement de la construction de la salle multifonctionnelle et ses activités à la TVA
- Mise en place du protocole du temps de travail

CONSEIL
DU 20 MAI 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Signature d'une convention avec Eco Compost 87 relative au traitement agricole de déchets issus des espaces verts communaux
- Demande de rétrocession et remboursement d'une concession pleine terre

URBANISME

- Vente d'une parcelle au Mas des Landes (annule et remplace la délibération 2020-75)

DÉLIBÉRATIONS SUR TABLE

- Demande de remise gracieuse

HISTOIRE(S) D'ISLE

LE CHEYREAU OU CHEYRAUD

Sur un document de 1345, l'endroit porte le nom la Plagne (endroit plat effectivement). Un sieur Eyraud y réside, au XVe siècle, il a peut-être laissé sa trace, francisée par la suite en Chez Eyraud.

Dans les années 50, c'est encore un hameau de petites maisons en pierre et torchis parfois à colombage, contrastant avec une ferme massive (métairie du château des Bayles) construite vers 1880, alimentée en eau par un réseau complexe d'aqueducs.

Avoir un puits est une réelle chance, sinon on va à la fontaine avec un broc et on fait la lessive au lavoir. L'un des systèmes fontaine-lavoir est maintenant enfoui sous le croisement des rues du Stade et Jean Moulin.

A cette époque, la personnalité pittoresque du Cheyraud était sans nul doute Félix P...

La suite de l'histoire sur notre site internet www.ville-isle.fr

Isle

est sur

IntraMuros

L'essentiel, près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android)

Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit